



Municipalité de La Doré

5000 rue des Peupliers, La Doré (Québec) G8J 1E8
Tél.: (418) 256-3545 - Téléc.: (418) 256-3496

AVIS PUBLIC

Avis public est donné par la soussignée, Directrice générale de la Municipalité de la paroisse de La Doré que lors de la séance du 10 septembre 2018 à 20h00 au 4998, rue des Saules La Doré, un amendement au code d'éthique et de déontologie municipal des employés municipaux sera adopté par le conseil municipal:

Résumé du projet de modification du règlement :

Ajout de l'article :

« 9. *Occupation d'un poste d'administrateur*

Dans les douze (12) mois qui suivent la fin de son emploi, il est interdit aux personnes suivantes :

- *Directeur général et son adjoint ;*
- *Secrétaire-trésorier et son adjoint ;*
- *Trésorier et son adjoint ;*
- *Greffier et son adjoint ;*
- *Tout autre employé désigné par le conseil de la Municipalité.*

d'occuper un poste d'administrateur ou de dirigeant d'une personne morale, un emploi ou toute autre fonction de telle sorte que lui-même ou toute autre personne tire un avantage indu de ses fonctions antérieures à titre de membre d'un conseil de la Municipalité. »

Toute personne qui désire prendre connaissance du projet de modification du code d'éthique et de déontologie municipal pour les employés municipaux peut le faire en s'adressant à l'hôtel de ville de La Doré aux heures régulières de bureau.

Donné à La Doré, ce 27 août 2018.

Stéphanie Gagnon, CPA, CGA
Directrice générale

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant les copies aux endroits désignés par le Conseil municipal, entre 9h et 16h le 27 août 2018.

Josée Bau,
Agente administrative

